



Consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone sur le PAQAA

16 mai 2024, Yaoundé, Cameroun

Organisée en collaboration avec le projet structurant Erasmus+ CBHE JointQA

Rapporteur : Abdou Lahate CISE, Coordonnateur Administratif et Technique, ANAQ-Sup, Senegal



TABLE OF CONTENT

1. Contexte et objectifs	1
2. Thèmes abordés et consensus	1
2.1 Fonctions du PAQAA	1
2.2 Gouvernance	2
2.3 Financement.....	2
2.4 Communication et synergies	2
3. Conclusions et recommandations	2

1. Contexte et objectifs

Cette consultation régionale, organisée à Yaoundé le 16 mai 2024, s'inscrit dans le cadre du projet HAQAA3 avec le soutien du CAMES, et en synergie avec une réunion politique du projet européen JointQA. Elle visait à rassembler les parties prenantes de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur pour discuter de l'opérationnalisation du PAQAA (Pan African Quality Assurance and Accreditation Agency), de son modèle de gouvernance, de ses fonctions prioritaires et de son intégration progressive dans les systèmes existants.

La consultation a réuni plus de 40 participants issus des agences nationales d'assurance qualité, des ministères de l'enseignement supérieur, des réseaux universitaires et des organisations partenaires de l'Afrique francophone. Les pays représentés comprenaient le Cameroun, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, la RDC, la Guinée et le Tchad. Entre les participants, on retrouvait des membres de l'unité technique intérimaire du PAQAA, de l'Université panafricaine, des partenaires stratégiques du HAQAA3 comme l'AUF, ainsi que des observateurs de l'équipe de mise en œuvre du HAQAA3 : AAU, DAAD, ENQA et OBREAL.

2. Thèmes abordés et consensus

2.1 FONCTIONS DU PAQAA

Les participants ont souligné l'importance de commencer par des fonctions essentielles et consensuelles telles que le renforcement des capacités, l'évaluation externe des agences d'assurance qualité, la publication des résultats et la constitution d'un registre continental basé sur les ASG-QA. Le rôle d'accréditation directe a été largement débattu et considéré comme prématuré, nécessitant une clarification terminologique et juridique.

La démarche d'évaluation est perçue comme un levier d'amélioration continue, de crédibilité institutionnelle, et de reconnaissance mutuelle à l'échelle africaine. Il a été recommandé que le PAQAA agisse comme facilitateur, promoteur et garant du cadre continental (PAQAF), en étroite synergie avec les agences nationales et les réseaux régionaux.

2.2 GOUVERNANCE

La gouvernance proposée a suscité des échanges nourris. Le modèle suggéré inclut une Assemblée Générale avec des membres titulaires (agences nationales reconnues), des membres associés (pays sans agences établies) et des membres consultatifs (organisations régionales). Il a été proposé que les membres votants soient à jour de leur cotisation et que des critères clairs d'adhésion soient définis dans les statuts.

Un Conseil d'Administration de 15 membres, désignés par l'AG, assurerait la coordination stratégique. Le rôle du secrétariat a été abordé, avec la proposition d'un siège tournant ou hébergé dans un État membre de l'UA. Un comité de gestion du registre serait également mis en place.

2.3 FINANCEMENT

Plusieurs pistes ont été évoquées pour garantir un modèle économique pérenne et transparent : subventions des États, cotisations volontaires, vente de services, partenariats avec des bailleurs internationaux et constitution d'un fonds compétitif dédié. L'autonomie financière progressive du PAQAA est vue comme un objectif à moyen terme.

2.4 COMMUNICATION ET SYNERGIES

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la communication autour du PAQAA, notamment par la mise en ligne de documents de référence, des traductions multilingues et des campagnes de sensibilisation. Le site web du PAQAA, hébergé par l'AAU, est perçu comme un bon outil de visibilité, mais doit être davantage promu. Il a été proposé de s'appuyer sur les réseaux régionaux comme le RAFANAQ, le CAMES, ou encore l'AUF pour assurer un relais stratégique.

3. Conclusions et recommandations

Cette consultation a démontré l'engagement des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour une mise en œuvre progressive, inclusive et techniquement solide du PAQAA.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Définir clairement le statut juridique du PAQAA (organisme indépendant ou entité de l'UA).
- Commencer par les fonctions d'évaluation, de renforcement des capacités et de gestion du registre.
- Mettre en place une gouvernance inclusive avec représentation équilibrée et critères d'adhésion transparents.
- Promouvoir une approche durable du financement et une montée en puissance progressive.
- Engager une stratégie de communication multilingue et adaptée aux publics cibles.
- Prévoir une unité technique capable d'accompagner les jeunes agences et les pays en transition.